

**VAUGHAN AVOCATS NOMME LUDOVIC DE LA MONNERAYE DIRECTEUR
POUR RENFORCER SON DÉPARTEMENT IP/IT**

Pour faire face à la croissance de son activité, Vaughan Avocats annonce un renforcement de son expertise IP/IT avec la nomination de Ludovic de la MONNERAYE en qualité de Directeur et Responsable du département.



Ludovic de la MONNERAYE, 33 ans, est promu Directeur au sein du bureau de Rennes de Vaughan Avocats, avec pour mission de continuer le développement des activités IP/IT. Depuis qu'il a rejoint le cabinet en décembre 2017, Ludovic de la MONNERAYE intervient principalement en conseil et pré-contentieux et met ses expertises à la disposition des 6 bureaux de Vaughan Avocats. Avec Marie-Hélène JAN, Associée en Corporate et Responsable du bureau rennais, il assiste une clientèle composée notamment de start-ups (accompagnement lors de la création et la valorisation de la structure et de ses concepts), mais également une clientèle de grands comptes sur des opérations d'envergure nationales ou internationales (particulièrement Royaume-Uni et États-Unis).

Auparavant, Ludovic de la MONNERAYE a notamment exercé au sein des structures Nouveau Monde Avocats et CapCode société d'avocats. Praticien expert du droit de la propriété intellectuelle et du numérique, il a

en particulier développé une activité de rédaction et négociation de contrats, en lien avec les enjeux de propriété intellectuelle. Sur les thématiques liées aux nouvelles technologies, Ludovic de la MONNERAYE a une solide connaissance des problématiques d'e-réputation, et intervient dans la rédaction de contrats informatiques ou de consortiums (CGV, conditions générales d'utilisation...). Il intervient par ailleurs pour la conformité des entreprises au regard du RGPD (Règlement Général européen sur la Protection des Données personnelles), en vigueur depuis le 25 mai 2018.

Marie-Hélène Jan se félicite : « *Vaughan Avocats se caractérise par un fonctionnement très intégré entre ses bureaux ; la présence de Ludovic permet de renforcer cette approche, puisqu'il intervient au quotidien sur toutes les problématiques liées au droit de la propriété intellectuelle et du numérique pour nos 6 bureaux en France et au Mali. Sa nomination en qualité de Responsable de département IP/IT est la consécration de l'état d'esprit de Vaughan Avocats, qui souhaite proposer à ses clients des solutions innovantes et performantes pour accompagner au plus près leur développement. Cette nomination témoigne d'un modèle d'organisation structuré autour de la qualité de services, de l'innovation juridique et de la création de valeur pour l'entreprise et ses dirigeants.* »

A PROPOS DE VAUGHAN AVOCATS

Vaughan Avocats est un cabinet indépendant présent à Paris, Toulouse, Sophia Antipolis, Rennes, Versailles et Bamako.

Plus qu'un simple cabinet d'avocats, depuis 2005, Vaughan Avocats renouvelle les codes. Le cabinet compte aujourd'hui près de 60 avocats qui agissent chaque jour, dans toute la France et dans le monde, pour accompagner, capter les opportunités et faciliter la vie de l'entreprise et de ses dirigeants.

Découvrez Vaughan Avocats sur son site internet : <https://www.vaughan-avocats.fr>

Contact presse (agence FARGO)

Zarema KANIEVA | +33 (0) 01 44 82 66 75 | zkanieva@fargo.agency